

# *Pour une croissance plus stable de la construction. Rapport sur l'instabilité cyclique de la construction. Conseil Économique du Canada, Ottawa, 1974.*

Guido Bélanger

Volume 52, numéro 1, janvier–mars 1976

Le modèle CANDIDE (partie 3)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800663ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800663ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bélanger, G. (1976). Compte rendu de [*Pour une croissance plus stable de la construction. Rapport sur l'instabilité cyclique de la construction. Conseil Économique du Canada, Ottawa, 1974.*] *L'Actualité économique*, 52(1), 127–130.  
<https://doi.org/10.7202/800663ar>

## COMPTES RENDUS

*Pour une croissance plus stable de la construction.* Rapport sur l'instabilité cyclique de la construction. Conseil Économique du Canada, Ottawa, 1974.

Cette étude de plus de 250 pages se divise en trois parties. La première, intitulée « La Nature de l'Industrie », comprend trois chapitres. Le premier présente certaines particularités structurelles et économiques de l'industrie qu'il est utile de connaître pour comprendre l'instabilité qui se manifeste dans l'industrie de la construction. On y passe en revue le rôle et la place de l'industrie de la construction dans l'économie canadienne, l'organisation de l'industrie et les opérations des entreprises, ainsi que les modes de financement.

Le chapitre 2 met en évidence certains facteurs d'évolution, soit le changement technologique, les prix, la productivité et les coûts. Les auteurs cherchent à établir comment et à quel rythme l'innovation technologique s'instaure dans cette industrie ; quelles sont les répercussions économiques de l'innovation. C'est ainsi qu'après études de « trois cas particuliers d'innovation : la sapine comme exemple d'une nouvelle pièce d'équipement, la tuyauterie de plastique comme exemple d'un matériau nouveau et la préfabrication représentant une nouvelle méthode de construction », les auteurs en arrivent à la conclusion que « le changement technologique n'influe guère sur l'instabilité cyclique de la construction » (p. 36).

Dans la deuxième et dernière section de ce chapitre, l'évolution des prix, de la productivité et des coûts dans l'industrie au cours des années 1951 à 1971, sont prises en considération, en tenant compte des principaux facteurs soit la main-d'œuvre, le capital, les matériaux et les terrains. De cette analyse, les auteurs concluent que : « l'introduction de nouvelles techniques dans les opérations de construction a beaucoup contribué à en accroître l'efficacité » (p. 49). C'est ainsi que l'augmentation des coûts de main-d'œuvre a été deux fois plus faible que celle des taux de salaire. En effet, alors que les salaires se sont accrus à un taux annuel de 5.8%, les coûts de main-d'œuvre par unité produite ne se sont élevés que de 3.0% par année. L'industrie de la construction a aussi réalisé des économies quant aux prix des matériaux. « En effet les prix des matériaux se sont accrus à un taux annuel de 1.7% tandis que le coût par unité produite ne s'est élevé que 1.0% par année » (p. 49).

Cette section sur les coûts de construction se termine par la présentation du « rôle de chacun des facteurs dans la hausse des coûts en examinant leur

évolution et le poids que chacun représente dans la production » (p. 51). C'est ainsi que pour la période étudiée, la hausse des prix des matériaux serait responsable pour 43.0% des hausses des coûts de la construction ; viennent ensuite les coûts de la main-d'œuvre pour 35.0% ; suivent les coûts du capital et autres frais lesquels contribuent pour 22.0% des hausses totales.

Le troisième et dernier chapitre de la première partie de ce rapport traite des travailleurs de la construction. On y voit d'abord d'où proviennent les travailleurs de la construction et comment les variations cycliques et saisonnières peuvent faire varier la demande de certaines spécialisations.

On y note, en effet, que « malgré de fortes variations saisonnières et annuelles, on trouve en moyenne près de 600,000 hommes travaillant sur des chantiers de construction, ce qui représente 7% de la population active totale et 10% de la population active masculine ». On constate de plus que de 1951 à 1971, la main-d'œuvre de l'industrie de la construction s'est accrue en moyenne de 2.4% par année » (p. 55).

« L'activité de la construction étant morcelée, localisée, saisonnière, l'industrie tend à acquérir une capacité de production excédentaire et à utiliser le capital et la main-d'œuvre de façon discontinue. La plupart des employeurs se servent de la main-d'œuvre un peu comme ils utilisent l'équipement, c'est-à-dire qu'ils embauchent les ouvriers au début des travaux et les licencient à la fin » (p. 56). De sorte que les travailleurs de la construction ne sont pas victimes uniquement des fluctuations cycliques mais aussi du caractère saisonnier des opérations.

Un tel état de fait a pour conséquence que « l'instabilité de l'emploi d'une année à l'autre est quatre fois plus forte dans la construction que dans l'industrie manufacturière » (p. 59). Selon les auteurs, une telle « instabilité aggrave les pressions sur les salaires et les coûts et amène les syndicats à réclamer des hausses de salaire disproportionnées pour compenser le degré élevé de chômage cyclique en même temps que les autres facteurs qui contribuent à l'insécurité dans l'industrie de la construction » (p. 64). On note, en effet, que les salaires des ouvriers de la construction ont augmenté de façon spectaculaire depuis vingt ans. C'est ainsi que le taux horaire moyen de \$1.19 en 1951 (taux à peu près égal à celui du secteur manufacturier \$1.18) avait atteint \$5.15 en 1972, comparativement à \$3.54 dans le secteur manufacturier.

Les auteurs du rapport présentent aussi d'autres causes qui expliquent la hausse des salaires dans l'industrie de la construction ; « l'augmentation du nombre d'entreprises syndiquées, une extension des champs de négociation dans certaines provinces et l'attitude plutôt conciliante manifestée dans les négociations par les employeurs, qui n'étaient pas enclins à se prêter à des confrontations prolongées tant qu'ils pouvaient répercuter les hausses de salaire sur les consommateurs » (p. 66). « Un autre facteur important a permis aux sociétés de construction d'absorber des augmentations salariales dépassant la moyenne. Ils ont réussi à moderniser les techniques de construction, à recourir à l'assemblage modulaire, à substituer un équipement plus productif aux travailleurs et, de façon générale, à réaliser des économies considérables de main-d'œuvre » (p. 68). C'est ainsi que malgré les fortes hausses de salaires des travailleurs syndiqués de la construc-

tion depuis 1966, la part des revenus de l'industrie allant aux travailleurs n'a que faiblement augmenté puisque pour « compenser l'accroissement des coûts unitaires du travail, les employeurs ont substitué de plus en plus des techniques à fort coefficient de capital » (p. 69).

On conclut donc cette partie en soutenant que, dans l'ensemble, les problèmes causés par l'insécurité de l'emploi et de l'insuffisance du revenu familial, chez les travailleurs réguliers de la construction, se sont beaucoup atténués au cours des dix dernières années. En effet, « les fluctuations cycliques sont moins prononcées, les techniques de construction à l'année longue sont plus efficaces et l'instabilité saisonnière de l'emploi est moins grande. Mentionnons aussi les hausses de salaires très considérables, qui ont permis de compenser certaines pertes temporaires du revenu » (p. 73). La dernière partie de ce chapitre porte sur les relations industrielles dans l'industrie de la construction.

La deuxième partie de l'étude consiste en une « analyse de l'instabilité cyclique » dans la construction. Le chapitre 4 sert d'introduction à cette analyse ; on y présente la notion et les différentes méthodes de mesure de l'instabilité. Le chapitre cinq, pour sa part, décrit la croissance et l'instabilité de la construction au Canada. Il met en évidence les principales sources des fluctuations de cette industrie et mesure l'influence de la construction sur les autres secteurs de l'économie. On y note aussi les différences régionales dans les opérations de construction et on y évalue les effets possibles de certaines mesures stabilisatrices.

L'analyse de la nature et des sources de l'instabilité de la construction de logements constitue l'objet principal du chapitre six. Les auteurs, après un bref historique de la croissance de ce secteur, y examinent l'évolution du coût des nouvelles maisons et la tendance des dépenses des ménages affectées au logement et autres biens essentiels. Enfin, les auteurs terminent cette deuxième partie de l'étude par un examen approfondi du « rôle de l'Etat » dans l'instabilité cyclique de la construction (chap. 7). En effet, il semble que le secteur public y joue un rôle primordial tant de façon directe qu'indirecte. Ces deux aspects y sont examinés quoiqu'on insiste surtout sur le rôle direct des pouvoirs publics. A cet effet, on y étudie l'importance des investissements dans les travaux publics à chaque palier de gouvernement et l'évolution historique de la construction publique. Les auteurs se penchent ensuite sur l'instabilité de ce secteur et sur l'influence qu'elle a eue sur la construction dans son ensemble.

Dans la troisième et dernière partie de la présente étude sont présentées les principales conclusions de l'analyse et les mesures qu'appellent les constatations exposées dans les chapitres précédents.

C'est ainsi que dans le chapitre 8, les auteurs présentent une synthèse des sources et des effets de l'instabilité. Ils étudient ensuite les avantages et les désavantages d'une plus grande stabilité. Les moyens d'atténuer les effets des divers facteurs de déséquilibre dans l'industrie de la construction y sont également étudiés ; entre autres, de meilleurs renseignements sur la planification des dépenses en construction, l'application plus rigoureuse et plus uniforme des normes de travail, et l'instauration d'un régime universel transférable de pension. Enfin, les auteurs terminent ce chapitre en mettant en

évidence certains changements futurs susceptibles d'influer sur le rythme de l'activité de la construction d'ici 1980. C'est ainsi que, selon eux, « tout indique présentement qu'il y aura à la fois une accélération de la croissance et une plus grande instabilité, si les projets d'exploitation des ressources énergétiques, et de construction d'aéroports et de réseaux de transport en commun se réalisent simultanément ». Aussi proposent-ils de recourir à des mesures spéciales destinées à éviter que le cycle ne reprenne au cours de cette décennie.

Dans le dernier chapitre de leur étude (chap. 9), les auteurs présentent les conclusions de leur analyse dont la principale est « qu'un degré plus élevé de stabilité est à la fois souhaitable et réalisable, et qu'il importe d'en faire le plus tôt possible un objectif pour tous » (p. 225). Suivent les principales recommandations (il y en a 11) quant aux moyens de réaliser l'objectif proposé.

Cette étude s'avère des plus intéressantes. Elle est très bien structurée. Elle apporte surtout des jalons précieux à la solution d'un problème : l'instabilité cyclique de la construction, laquelle affecte non seulement cette industrie, mais l'ensemble de l'économie et de la communauté canadienne.

Guido Bélanger,  
*Université de Montréal.*